

Date : 21 décembre 2024

## Assemblée Générale Ordinaire

M. Francis Offerman introduit la séance et souhaite la bienvenue aux membres présents.

### 1. Présence et droits de vote

Les clubs sont présents ou représentés comme tel:

Mat	Nom	Abreviation	Prov D	Prom D	Nat D	Total D	Prov M	Prom M	Nat M	Total M	Total Adu	Gr Tot	Présence	Procurator	Vote A
12	Forza Uccle	FUCC	3			3	2	1		3	6	6	Présent		3
20	YOOP TIGERS JETTE	YTJV	3			3	4			4	7	7	Présent		3
24	C.A.P.C.I.-WB	CAPCI	1			1	2	1		3	4	4	Présent		3
40	Flashing Femina Smash Ett	FFSE	1			1				0	1	1	Présent		1
108	Sporta Brussels Volley	SBV	3	1		4	4	1	1	6	10	10	Présent		3
222	VC Moortebeek	MOOR				0	1			1	1	1	Présent		1
563	Union Drogenbos VB	DROG	2			2				0	2	2	Présent	Ancienne Volley Ball	2
601	Royal U.S. Bousval	RUSB	3			3	1			1	4	4	Présent	BW Nivelles Volley	3
604	Imo Tubize VC	IMOT	3			3	1	1		2	5	5	Présent		3
610	Limal Ottignies Smashing	LOSM	6		2	8				0	8	8	Présent		3
802	VC Perwez	PERW	3			3				0	3	3	Présent		3
1064	Bruxelles Est VC	BEVC	3	1	1	5	3	1	3	7	12	12	Présent		3
1251	Ancienne Volley Ball	ANCI	2			2	1			1	3	3	Présent		3
1438	V.C. Brainois	BRAI				0	1			1	1	1	Présent	VBC Lasne	1
1563	BW Nivelles Volley	NIVE	2		1	3	4	1	2	7	10	10	Présent		3
1762	Royal Rixensart Volley	RRIX	3	1		4	3			3	7	7	Présent		3
1899	VC Chaumont	CHAU	5	2	2	9	2	1	1	4	13	13	Présent		3
2005	GUIBERTIN	GUIB	3			3	5	2	3	10	13	13	Présent	VC Perwez	3
5164	Star-Ice	STAR	3			3	1			1	4	4	Présent		3
5214	Villers Volley	VILL	5			5	4			4	9	9	Présent		3
5217	Volley Club Eagles	EAGL	2			2	1			1	3	3	Présent		3
5221	Phenix Koekelberg Volley	KOEK	2			2	2			2	4	4	Présent		3
5223	BARBAR IXELLES VOLLEY	BAIX	6	1		7	1			1	8	8	Présent		3
5224	VBC Lasne	LASN	3			3				0	3	3	Présent		3
5229	RELAX JODOIGNE	RJOD	1			1	1			1	2	2	Présent		2
8002	Bruxelles Capitale Loisirs					0				0	3	3	Présent		3
8007	Brabant Wallon Loisirs					0				0	3	3	Présent		3
			68	6	6	80	44	9	10	63	149	149			73

Le nombre total de vote est de 73.

La majorité est à 37.

### 2. Comptes annuels 2023-2024

Les comptes de la saison 2023-2024 sont présentés comme tel :

## Comptes de résultat 2023-2024



• Cellule Arbitrage	4.182,62€	• Cellule Arbitrage	-650,00€
• Cellule Sportive	14.280,86€	• Cellule Sportive	12.299,72€
• Rencontres séniors	5.851,17€	• Rencontres séniors	8.556,84€
• Rencontres loisirs	0,00€	• Rencontres loisirs	3.310,38€
• Rencontres jeunes	0,00€	• Rencontres jeunes	432,50€
• Inter-provinces	3.485,49€		
• Qualifications francophones	3.195,68€		
• Administration	899,54€	• Administration	43,27€
• Formation	600,00€		
• Caisse d'arbitrage	48.584,88€	• Caisse d'arbitrage	48.584,88€
• Plan de développement sportif	4.500,00€	• Plan de développement sportif	4.500,00€
		<b>➔ Résultat:</b>	<b>-6.521,51€</b>

## Bilan 2023-2024



• Immobilisations	105,13€	• Fonds propres	19.792,43€
• Créances	3.547,78€	• Réserves	26.313,94€
• Créances membres	5.662,98€	• Perte de l'année	-6.521,51€
• Autres créances	0,00€	• Dettes	983,77€
• Montant à facturer	-2.115,20€	• Dettes membres	0,00€
• Actifs circulants	17.123,29€	• Facture à recevoir	983,77€
<b>TOTAL</b>	<b>20.776,20€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>20.776,20€</b>

Les comptes annuels 2023-2024 sont approuvés à l'unanimité.  
Le rapport d'activité 2023-2024 est approuvé à l'unanimité.  
La décharge aux administrateurs est actée.

## 3. Modification du ROI

### VOTE 1 – Article 295 Loisir

70 pour et 3 abstention

Chaumont souhaite justifier son abstention car l'article ne semble pas être prêt dans sa mise en œuvre.

→ Approuvé

### VOTE 2&3 – Article 310 Frais arbitrage (30€ + 75% + plus court)

Le vote 3 est soumis au vote; s'il est refusé, le vote 2 sera soumis au vote.

5 contre, 62 pour et 6 abstention

→ Approuvé

Didier et Francis s'engage à soumettre une proposition pour réduire les coûts d'arbitrage au niveau FVWB.

Thibault soumettra une interpellation au niveau de Volley Belgium pour demander de réduire aussi les coûts d'arbitrage.

### VOTE 4&5 – Article 270 Structure du championnat

La proposition n'étant pas aboutie, l'Organe d'Administration propose de retirer la proposition du vote et d'organiser une réunion de travail le 18 janvier à 9h (lieu à définir) ainsi que de convoquer une assemblée générale extraordinaire.

L'assemblée générale accepte à l'unanimité le retrait de la proposition et la réunion de travail.

### VOTE 6&7 – Article 275 Montée-descente

Idem

La séance se clôture.

Pièce jointe : présentation de l'assemblée générale.